



## APPEL A CANDIDATURES

### *Programme Fondation Bernard Grau-Académie des beaux-arts x Cité internationale des arts à destination des chorégraphes cubains*

*Edition 2025*

*Résidence du 3 juin au 27 novembre 2025*

La Fondation Bernard Grau–Académie des beaux-arts, qui a pour objectif de soutenir la scène artistique cubaine et d'en promouvoir la vitalité, s'associe à la Cité internationale des arts pour mettre en place la troisième édition d'un programme de résidence d'artistes inédit. Chaque année ce programme soutient des créateurs cubains pratiquant une discipline correspondant à une section de l'Académie des beaux-arts (Peinture, Sculpture, Architecture, Gravure et dessin, Composition musicale, Membres libres, Cinéma et audiovisuel, Photographie, Chorégraphie). Les éditions précédentes ont mis à l'honneur les sections *Peinture*, *Architecture*, *Gravure et Dessin*. L'édition 2025 est consacrée aux sections de **Composition musicale** et de **Chorégraphie**.

L'appel suivant s'adresse aux **chorégraphes cubains**.

#### La Résidence

Le programme de résidence Fondation Bernard Grau–Académie des beaux-arts x Cité internationale des arts propose à son lauréat ou sa lauréate une résidence de six mois afin de développer un projet de chorégraphie liant d'une manière ou d'une autre la France à Cuba. La résidence aura lieu **du 3 juin au 27 novembre 2025**.

Le programme comprend :

- la prise en charge des frais de déplacement vers Paris
- la mise à disposition d'un atelier-logement sur le site du Marais de la Cité internationale des arts
- le versement par la Fondation Bernard Grau-Académie des beaux-arts d'une bourse de vie mensuelle d'un montant de 850 euros et d'une aide à la production d'un montant de 1000 euros, délivrée avec accord préalable et sur présentation de justificatifs
- l'accompagnement artistique et professionnel de l'équipe de la Cité internationale des arts
- des échanges et rencontres avec les membres académiciens et correspondants de l'Académie des beaux-arts et les artistes bénéficiant des autres programmes de résidence de l'Académie.

### **Critères d'éligibilité**

Le programme de résidence Fondation Bernard Grau-Académie des beaux-arts x Cité internationale des arts s'adresse aux chorégraphes de nationalité cubaine, âgés de plus de 25 ans, résidant à Cuba ou à l'étranger.

Les artistes doivent justifier d'une activité professionnelle d'au moins 5 ans. Les candidatures d'artistes cubains ayant bénéficié d'une résidence/bourse en France de plus de 4 semaines au cours des 5 dernières années ne sont pas éligibles.

Les candidatures groupées (duo, couple, collectif) sont acceptées mais ne donneront lieu qu'à l'attribution d'un seul atelier-logement, la prise en charge des frais de déplacement pour une seule personne et au versement d'une seule bourse de vie et d'une seule aide à la production durant la période de résidence énoncée.

### **Les modalités de candidature**

Le dossier de candidature devra comporter :

- une copie du **passport** en cours de validité (page avec photo et information d'identité), au format PDF ou JPEG
- **un curriculum vitae complet** (en français ou anglais) au format PDF, maximum 4 pages
- **une note d'intention** de 2 pages de texte maximum rédigée en français au format PDF. Dans cette note, l'artiste présentera son projet et sa démarche artistique, et précisera les sujets et documents qui feront l'objet de sa recherche et production durant son temps de résidence. Un projet avec un compositeur pourra être envisagé.

- **un dossier artistique** en français ou en anglais au format PDF comprenant des enregistrement(s) vidéo(s) au format MP4 ou AVI (3 maximum) et/ou des liens envoyant vers des sites vidéos.

Les candidatures sont à adresser au plus tard le 25 janvier 2025 à 18h00 heure de Cuba, 6 PM (UTC-4) en utilisant la plateforme dédiée :

**<https://academiedesbeauxarts.wiin.io/fr/applications/fondation-bernard-grau-pour-les-artistes-cubains>**

### **Le Jury**

Les dossiers de candidatures seront examinés par un jury pluridisciplinaire composé de membres et correspondants de l'Académie des beaux-arts appartenant à la section mise à l'honneur, de représentants de la Cité internationale des arts et de personnalités extérieures invitées. Le jury sera présidé par le secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts.

Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, les membres du jury accorderont une attention particulière à la qualité artistique du projet, à l'argumentaire présenté autour de la valeur ajoutée de cette perspective de résidence à Paris, au protocole de travail envisagé et aux contacts ou partenariats déjà établis.

Les candidatures d'artistes ayant déjà bénéficié d'une résidence à la Cité internationale des arts ne seront pas prioritaires.

### **Le Calendrier**

**Dépôt des candidatures** : du 20 décembre 2024 au 25 janvier 2025 à 18h00 heure de Cuba, 6 PM (UTC-4)

**Annnonce des lauréats** : au plus tard le 31 mars 2025

**Dates des résidences** : 3 juin au 27 novembre 2025

Pour toute question ou information complémentaire, merci d'adresser un courrier électronique à : [programmes@academiedesbeauxarts.fr](mailto:programmes@academiedesbeauxarts.fr).

## **LA FONDATION BERNARD GRAU – ACADEMIE DES BEAUX-ARTS**

Créée en 2022, la Fondation a pour but de soutenir les artistes cubains tout en rendant hommage à Bernard Grau (1949-2020), diplomate français ayant achevé sa carrière en tant que Conseiller de coopération et d'action culturelle à La Havane.

Diplômé en philosophie et droit de l'Université de Montpellier, France, où il a également été chef de l'enseignement dans les départements de droit international, de sociologie des relations internationales et des libertés publiques, il a occupé divers postes à la Chancellerie française, dont celui de Conseiller de coopération régionale pour l'Amérique centrale, de 2001 à 2005, basé dans la capitale costaricienne. Il a dirigé l'Institut Français de Séville et a été Conseiller culturel dans plusieurs pays d'Amérique Latine (Uruguay, Pérou, Cuba).

**Fondation Bernard Grau pour les artistes cubains | Academie des beaux-arts  
([academiedesbeauxarts.fr](http://academiedesbeauxarts.fr))**

## **L'ACADEMIE DES BEAUX-ARTS**

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Réunissant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses formes d'expression par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique.

Instance consultative des pouvoirs publics, l'Académie conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique.

Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne- Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Villa Dufraine (Chars), la Maison-atelier Lurçat (Paris), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.

**[www.academiedesbeauxarts.fr](http://www.academiedesbeauxarts.fr)**

## **LA CITE INTERNATIONALE DES ARTS**

La Cité internationale des arts est une résidence d'artistes qui rassemble, au cœur de Paris, des artistes et leur permet de mettre en œuvre un projet de création ou de recherche dans toutes les disciplines.

Sur des périodes de deux mois à un an, la Cité internationale des arts permet à des artistes de travailler dans un environnement favorable à la création, ouvert aux rencontres avec des professionnels du milieu culturel. Les résidents bénéficient d'un accompagnement sur mesure de la part de l'équipe de la Cité internationale des arts.

Dans le Marais ou à Montmartre, l'atelier-logement (espace de vie et de création) dont bénéficient les résidents leur permet de cohabiter avec plus de 300 artistes et acteurs du monde de l'art de toutes les générations, de toutes les nationalités et de toutes les disciplines. En collaboration avec ses nombreux partenaires, la Cité internationale des arts ouvre plusieurs appels à candidatures thématiques et/ou sur projet tout au long de l'année.

[www.citedesartsparis.net](http://www.citedesartsparis.net)

## **Partenaires**



**AMBASSADE  
DE FRANCE  
À CUBA**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Alliance Française

*Cuba*